



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire

Question au Gouvernement n° 4622

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Vojetta.

M. Stéphane Vojetta. Ma question s'adresse également à M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Près de deux ans après le début de la pandémie, une grande partie de la population française observe avec inquiétude les contaminations de la covid-19 atteindre des niveaux inédits, puisque le chiffre de 50 000 nouveaux cas quotidiens a été dépassé le 11 décembre dernier. C'est d'autant plus préoccupant que le nouveau variant omicron commence à peine à se répandre sur le territoire national et que sa dangerosité est à ce stade encore mal connue.

Fort heureusement, la stratégie vaccinale de la France, soutenue par l'action du Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République, nous permet d'aborder la nouvelle vague plus sereinement. On ne peut en effet que se réjouir de voir que la France compte parmi les pays les plus vaccinés en Europe et dans le monde. Cependant, il est désormais avéré que les personnes ayant complété leur schéma vaccinal devront recevoir une dose supplémentaire du vaccin contre la covid-19, si nous voulons maintenir une protection optimale de notre population et ainsi éviter de mettre notre système hospitalier sous pression.

Dans ce contexte, pouvez-vous rassurer les Français et la représentation nationale quant à la capacité de la France à administrer les doses de rappel qui permettront de protéger nos populations les plus fragiles et les plus exposées ? En outre, sommes-nous capables de convaincre ces populations fragiles de demander leur dose de rappel ? Ne devrions-nous pas, pour suivre les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS), accélérer aussi la vaccination des plus jeunes, en particulier celle des enfants âgés de 5 à 12 ans ?

Par ailleurs, vous savez sans doute que les centaines de milliers de Français établis à l'étranger rentreront en France pour les fêtes de fin d'année, afin de retrouver leurs proches. Ces Français de l'étranger, en particulier ceux âgés de plus de 65 ans, pourront-ils rentrer en France à Noël avant d'avoir reçu une dose de rappel dans leur pays de résidence ? Et, le cas échéant, pourront-ils bénéficier de cette dose de rappel sur le territoire national, comme cela avait été le cas l'été dernier ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je n'ai que deux minutes pour vous répondre : je ne pourrai pas tout aborder. Il semble que notre pays ait atteint un pic épidémique très élevé – 50 000 contaminations par jour désormais –, le plus élevé que nous ayons connu depuis le début de la pandémie.

Je ne peux pas encore vous dire si la courbe va diminuer une fois le pic passé, ce qui serait évidemment une nouvelle rassurante, ou si nous resterons sur un plateau, ce qui ne serait pas rassurant – chacun peut le comprendre. De la même manière, je peux vous confirmer que ces quinze derniers jours, à mesure qu'augmentait le nombre de contaminations, la charge sanitaire, c'est-à-dire le nombre d'hospitalisations et d'admissions en réanimation, augmentait elle aussi. Elle continuera d'augmenter pendant les deux prochaines semaines et cela commence à peser lourd sur nos hôpitaux, qui sont très mobilisés.

J'ajoute que la vaccination protège ; il ne faut pas avoir la moindre hésitation à ce sujet. J'étais hier à l'AP-HP, plus particulièrement à l'hôpital Cochin : sur les huit patients présents dans l'unité de réanimation que j'ai visitée, sept n'étaient pas vaccinés, notamment deux femmes enceintes. Je le dis devant la représentation nationale parce que j'ai promis aux réanimateurs que je le ferais : les femmes enceintes qui hésitent à se faire vacciner se mettent en danger. Il y en a un certain nombre en réanimation et je peux vous dire que pour les équipes médicales, c'est probablement encore plus difficile à vivre que le reste des soins qu'ils apportent à des milliers de Français. Le patient vacciné qui se trouvait en réanimation était quant à lui porteur d'une greffe de rein, sous traitement immunosuppresseur : il n'était donc pas suffisamment protégé par le vaccin. Vaccinez-vous !

Je le dis aussi aux Français qui disposent d'un faux passe ou qui se font passer pour des personnes vaccinées : ils se mettent en danger. Ils doivent aller voir leur médecin pour lui dire qu'ils ont changé d'avis et qu'ils veulent se protéger. C'est absolument fondamental.

J'ai fixé un objectif très ambitieux, monsieur le député : 20 millions de doses de rappel devaient être administrées d'ici Noël. Je peux vous dire que ce sera fait avant Noël (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*) et que nous serons en capacité de vacciner toutes celles et ceux qui doivent l'être en temps et en heure, et même probablement avec quelques jours d'avance, ce qui nous permettra d'intensifier notre politique de rappel. Les dernières données montrent que si la double dose de vaccin est peut-être un peu moins efficace contre le variant omicron, elle protège tout de même à 70 % contre les formes graves ; grâce au rappel de la troisième dose, nous avons toutes les raisons d'espérer que les Français resteront protégés dans la durée. Il y a urgence à avancer et nous sommes à vos côtés. (Mêmes mouvements.)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Vojetta](#)

Circonscription : Français établis hors de France (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4622

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 décembre 2021](#)